

Informations de base	
2017/2634(DEA)	Procédure terminée - acte délégué rejeté
DEA - Procédure d'acte délégué	
Prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme: Guyana et Éthiopie	
Complétant 2013/0025(COD)	
Subject	
2.50.04.02 Monnaie et paiements électroniques, virements transfrontaliers	
7.30.20 Lutte contre le terrorisme	
7.30.30.08 Evasion et blanchiment des capitaux	
Zone géographique	
Guyane	
Éthiopie	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2017/2634(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2013/0025(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 59
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué rejeté
Dossier de la commission	CJ12/8/09590